

Quand

un ensemble architectural est rénové et affecté aux besoins locaux

PROJET : RENOVATION ET AFFECTATION DES TROIS VOLUMES DE L'ENSEMBLE BATI COMMUNAL D'OLEYE

TYPE DE PROJET : réaffectations et transformations

SITUATION : Hesbaye liégeoise

COMMUNE : Waremme

VILLAGE : Oleye

ADRESSE : rue d'Elmette, n°35, 37 et 39

AUTEUR DE PROJET : Bureau d'architecture A. HOUGARDY / Architecte B. VONECHE

ANNÉE DE RÉALISATION : 1998 – 2002 PHASE 1
2001 – 2005 PHASE 2 ET 3

POUR PLUS D'INFORMATIONS : FRW - Equipe Hesbaye liégeoise
hesbaye.liegeoise@frw.be

ORIGINE :

Une fiche projet du premier PCDR de Waremme (programme communal de développement rural) : le premier PCDR a mis en avant l'importance de sauvegarder et utiliser le patrimoine public communal à l'usage des citoyens et de rencontrer les besoins révélés lors de l'opération de développement rural (locaux polyvalents socio collectifs, locaux de réunions, logements, etc.).

DESCRIPTION :

L'ensemble bâti est composé de trois volumes : une ancienne école/maison communale et 2 maisons d'instituteur jumelles de part et d'autre du volume central, les trois volumes méritant un sérieux rajeunissement.

Le village d'Oleye est l'un des plus importants en regard de la population. La volonté de bénéficier d'une maison de village fonctionnelle s'est donc exprimée. Celle-ci a pris place dans

l'ancienne école. En ce qui concerne l'affectation d'un des deux autres volumes, le logement s'est imposé naturellement pour des bâtiments voués au départ à loger les instituteurs des écoles communales.

Un objectif secondaire visé dans le PCDR de Waremme était le soutien à la valorisation des ressources locales. C'est ainsi que la deuxième maison d'instituteur a été aménagée en lieux de valorisation des savoirs faire locaux. Actuellement c'est un OISP (organisme d'insertion socioprofessionnelle) qui occupe les lieux.

Les nouvelles affectations de l'ensemble sont les suivantes :

- maison de village pour l'espace central
- locaux de réunions et de formation pour une des maisons d'instituteur
- deux logements communaux gérés par le CPAS pour l'autre maison d'instituteur.

Les travaux ont été phasés comme suit :

1. restauration des enveloppes des trois volumes et aménagement d'une maison de village dans le volume central
2. aménagement de locaux de réunions dans un volume latéral et construction d'une annexe ; aménagement de deux logements locatifs dans l'autre
3. aménagement des abords.

Ce projet s'inscrit également dans un objectif de sauvegarde et de valorisation d'un ensemble architectural homogène de qualité.

A ÉPINGLER :

- maison de village accueillant de nombreuses activités
- préservation et restauration des caractéristiques patrimoniales initiales du bâtiment (volumétrie, lecture des façades, matériaux).

